

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 26 Septembre 2019

Délibération n°20190926\_12\_AR

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 46

Absents : 28

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 8

**Votants : 56**

- dont « pour » : 56

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**Objet : ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Approbation du règlement interne du service  
d'Assainissement Collectif**

Le jeudi 26 septembre 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 20 septembre 2019, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de CELLEFROUIN.

Présents : CAILLAUD Nadia – AYRAULT Jean-Paul - GIRAUD-BERNARD Éric – CHEMINADE Anne-Marie - ESTEBAN Philippe - LIOT Gérard - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - MOREAU Bernadette - BLANCHON Alain - GUYON Jean-Guy – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CHEMINADE Didier - TEXIER Didier - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - BRUN Jackie - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre - THURU Marie-Danielle – CORNU Jean-Pierre - BEAU Nathalie – ROUSSEAU Christian BERTRAND Didier - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - COLIN Jean-Pierre - BONNET Franck - CHARRIAUD Sébastien - BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - LHERIDEAU Daniel - BOURIN Michel - SOURY Christine - VINCENT Gérard - PÉNAUD André - CAMY Bruno - LOTTE Michel - BUTON Sylviane – SEVRIT Raymond - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

CRINE Jean-Jacques représenté par son suppléant COUSSY Gilbert

GUITTON Claude représenté par son suppléant FENIOU Janick

PARTAUD Xavier (pouvoir à AYRAULT Jean-Paul)

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à CROIZARD Christian)

GIROUX-MALLOT Françoise (pouvoir à LACOEUILLE Bernard)

BRUSCHINI Eliane (pouvoir à BOURIN Michel)

DE LUSTRAC Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Gérard)

ROUMAGNE Magalie (pouvoir à PÉNAUD André)

POTEL Maryse (pouvoir à CAMY Bruno)

JABOIN-VIGREUX Véronique (pouvoir à SOURY Christine)

GAGNAIRE Marie-Claire - CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - PELLETIER Dominique - VIGIER Jean-Pierre

Absents non excusés : BASSET Véronique - COMBAUD Alain - SOULET Marily - PREVAUTEL Caroline - VERGEZ Brigitte - FLAUD Yves - CECCHIN Catherine - DURAND Jean-Louis – BERTHAULT Patrick - RIVOLET Patricia – EDRICH Patrick - BOURABIER Jacques - GEOFFROY Françoise.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

**Objet : ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Approbation du règlement interne du service d'Assainissement Collectif**

*Vu les orientations retenues par la Commission Assainissement réunie le 13/06/2019,*

Monsieur le Vice-Président en charge de l'Assainissement expose qu'il est souhaitable d'instaurer un règlement interne pour le fonctionnement du Service d'Assainissement Collectif de la Communauté de Communes Cœur de Charente, afin de légitimer les décisions et les interactions entre les usagers et les agents du Service.

Les points abordés dans ce règlement sont les suivants :

- Renouvellement et mise à niveau des tampons d'assainissement
- Extension de réseaux
- Dérogation pour raccordement au réseau d'Assainissement Collectif
- Problématique des mauvais raccordements au réseau d'Assainissement Collectif
- Modalités de raccordement au réseau d'Assainissement Collectif
- Travaux d'aménagement de Bourg
- Modalité de rétrocession des ouvrages d'assainissement.

M. le Vice-Président donne lecture à l'assemblée de ce règlement interne (annexé à la présente délibération).

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le règlement interne du SPAC, ci-annexé ;
- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches y afférents et à signer tout document en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

**Le Président**  
**Jean-Pierre de FALLOIS**

